

John
MacArthur

1 Pierre

ÉDITIONS
IMPACT

230, RUE LUPIEN
TROIS-RIVIÈRES (QUÉBEC) G8T 6W4
CANADA

Introduction de 1 Pierre

À travers les quelque deux millénaires de son existence, l'Église de Jésus-Christ n'est pas étrangère à la souffrance. Le choc de la vérité contre l'erreur, du royaume de la lumière contre celui des ténèbres et des enfants de Dieu contre ceux du Diable ne peuvent manquer de produire des conflits sévères : opposition, rejet, ostracisme, moquerie, mépris, persécution et même martyre sont le lot des croyants tout au long de l'histoire. Le fait que ce système mondial maléfique répande sa fureur sur l'Église ne devrait être une surprise pour personne puisque c'est ainsi qu'a été traité le Seigneur Jésus-Christ. Pour décrire les persécutions par lesquelles ses disciples doivent passer, Jésus rappelle l'axiome : « Le disciple n'est pas plus que le maître, ni le serviteur plus que son seigneur. Il suffit au disciple d'être traité comme son maître, et au serviteur comme son seigneur. S'ils ont appelé le maître de la maison Béelzéboul, à combien plus forte raison appelleront-ils ainsi les gens de sa maison ! » (Mt 10.24,25).

Des centaines d'années avant la naissance de Christ, Ésaïe prophétise que Christ sera « Méprisé et abandonné des hommes, homme de douleur et habitué à la souffrance » (És 53.3). L'apôtre

Jean parle de son rejet par le monde pécheur : « Elle [*la Parole*] était dans le monde, et le monde a été fait par elle, et le monde ne l'a point connue. Elle est venue chez les siens, et les siens ne l'ont point reçue » (Jn 1.10,11). Jésus dit ouvertement à ses disciples qu'il va souffrir et être mis à mort. Matthieu nous rapporte que « Dès lors Jésus commença à faire connaître à ses disciples qu'il fallait qu'il aille à Jérusalem, qu'il souffre beaucoup de la part des anciens, des principaux sacrificateurs et des scribes, qu'il soit mis à mort, et qu'il ressuscite le troisième jour » (16.21 voir aussi Mt 17.12 ; Mc 8.31 ; 9.12 ; Lu 9.22 ; 17.25 ; 22.15 ; 24.26,46 ; Ac 1.3 ; 3.18 ; 17.3 ; 26.23 ; Hé 2.10,18 ; 5.8 ; 13.12 ; 1 Pi 1.11 ; 2.21,23 ; 4.1 ; 5.1).

L'Ascension ayant mis Jésus hors de portée des attaques des ennemis de la vérité, ces derniers se rabattent sur ses disciples. Piquées au vif par la croissance phénoménale de l'Église naissante, les autorités juives font des efforts aussi désespérés que futiles pour l'écraser dans l'œuf, comme le rapporte le livre des Actes :

Tandis que Pierre et Jean parlaient au peuple, survinrent les sacrificateurs, le commandant du temple, et les sadducéens, mécontents de ce qu'ils enseignaient le peuple, et annonçaient en la personne de Jésus la résurrection des morts. Ils mirent la main sur eux, et ils les jetèrent en prison jusqu'au lendemain ; car c'était déjà le soir (Ac 4.1-3).

Le jour suivant, le sanhédrin leur intime l'ordre de cesser de prêcher au nom de Jésus (Ac 4.5-21). Loin d'être intimidés, les apôtres continuent de proclamer l'Évangile, ce qui donne le résultat suivant : « Cependant le souverain sacrificateur et tous ceux qui étaient avec lui, savoir le parti des sadducéens, se levèrent, remplis de jalousie, mirent la main sur les apôtres, et les jetèrent dans la prison publique » (Ac 5.17,18). Libérés miraculeusement, les apôtres retournent au Temple pour y reprendre leur prédication (Ac 5.19-25). Traînés à nouveau devant le sanhédrin, les apôtres se voient réitérer l'interdiction de prêcher au nom de Jésus – ordre appuyé cette fois par des coups de bâtons (Ac 5.26-40). Étienne, puissant et intrépide prédicateur, affronte lui aussi l'opposition (Ac 6.9-11) avant d'être arrêté, mis en jugement par le sanhédrin (Ac 6.12 – 7.56), et soumis au martyre (Ac 7.57-60).

La première persécution dirigée contre l'Église éclate à la suite du supplice d'Étienne (Ac 8.1-4 ; 9.1,2 ; 11.19). Elle est menée par le jeune agitateur juif Saul de Tarse, qui va devenir l'apôtre Paul. Plus tard, le malfaisant roi Hérode tue Jacques, le frère de Jean, et ordonne l'arrestation de Pierre qui s'évade miraculeusement avec la complicité d'un ange (Ac 12.1-11).

Suite à sa conversion spectaculaire sur le chemin de Damas (Ac 9.3-18), Paul, après avoir été le plus terrible persécuteur de l'Église, en devient le plus zélé missionnaire. Le Seigneur, dans une confiance à Ananias, esquisse son ministère : « Je lui montrerai tout ce qu'il doit souffrir pour mon nom » (Ac 9.16). La souffrance devient donc sa fidèle compagne pratiquement à compter du jour de sa conversion (voir Ac 9.20-25). Au fur et à mesure de ses pérégrinations à travers l'Empire romain et de sa proclamation pleine de hardiesse de la foi qu'il s'était jadis efforcé de détruire (Ga 1.23), Paul fait face à une affliction continue et à une opposition incessante (Ac 14.5,6,19,20 ; 16.16-40 ; 17.5-9,13,14,18,32 ; 18.12-17 ; 19.9,21-40 ; 20.3,22,23 ; 21.27-36 ; 23.12 – 24.9 ; 25.10,11 ; 27.1 – 28.28 ; voir aussi 1 Th 2.2 ; 2 Ti 1.12 ; 2.9,10 ; 3.11). Il n'est donc pas surprenant que la souffrance soit un des thèmes majeurs de ses épîtres (par ex. : Ro 8.17,18 ; 2 Co 1.5-7 ; Ph 1.29 ; 3.8-10 ; 1 Th 2.14 ; 2 Th 1.5 ; 2 Ti 1.8 ; 2.3).

Avec le temps, la persécution revêt un caractère plus organisé, plus universel et aussi plus cruel. Ce qui avait commencé comme un acte isolé de la part des autorités juives, puis des populaces juives ou païennes, finit par devenir la politique officielle de l'empire romain qui considère comme une forme de rébellion le refus des chrétiens de pratiquer la religion d'État. Trois siècles d'oppression aussi sauvage que générale culminent au début du IV^e siècle par la tentative frénétique d'éradication de l'Église par l'empereur Dioclétien. En l'an 313 de notre ère, par une surprenante volte-face de l'Histoire, l'empereur Constantin et Licinius, le gouverneur de la partie orientale de l'empire, promulguent l'édit de Milan qui accorde une tolérance totale à la foi chrétienne.

Sous l'autorité de l'Église catholique romaine qui, pendant le Moyen Âge, succède à la puissance dominante de la Rome impériale, la persécution éclate à nouveau. Les atrocités de l'Inquisition, le massacre de la Saint-Barthélemy et le martyre d'hommes comme Jean

Hus, Hugh Latimer, Nicholas Ridley, Thomas Cranmer, et William Tyndale illustrent la détermination de l'église de Rome d'anéantir l'Évangile de Jésus-Christ. Plus récemment, les chrétiens ont été brutalement réprimés par les régimes communistes et islamiques partout dans le monde.

Alors que Pierre rédige son épître, les sombres nuages de la première grande vague de persécutions sont déjà en train de s'amonceler à l'horizon. En quête de boucs émissaires susceptibles de détourner la suspicion publique quant à son implication dans l'incendie qui a dévasté Rome en juillet de l'an 64, Néron, l'empereur dément, rejette le blâme sur les chrétiens, considérés comme des ennemis de Rome en raison de leur refus d'adorer quiconque en dehors de Christ. En conséquence, ces derniers sont enduits de cire et brûlés sur des poteaux pour éclairer ses jardins tandis que d'autres sont crucifiés ou jetés aux fauves. Bien que la persécution « officielle » reste apparemment confinée à Rome et à ses alentours, il est probable que les exactions contre les croyants s'étendent dans l'empire sans être réfrénées par les autorités. Le martyre de Pierre et celui de Paul sont le résultat de la persécution de Néron. Mais avant de mourir, Pierre écrit cette magnifique épître aux frères dont la souffrance va bientôt s'intensifier. Au fil des siècles, les chrétiens persécutés peuvent bénéficier des sages conseils de l'apôtre et de ses douces et encourageantes paroles de réconfort.

L'AUTEUR

On reconnaît Pierre comme étant le chef et le porte parole des Douze ; voilà pourquoi son nom apparaît en premier sur chacune des quatre listes des apôtres qui se trouvent dans le Nouveau Testament (Mt 10.2-4 ; Mc 3.16-19 ; Lu 6.13-16 ; Ac 1.13). Avec son frère André (qui l'a présenté à Jésus [Jn 1.40-42]), il exploite une entreprise de pêche sur la mer de Galilée (Mt 4.18 ; Lu 5.1-3). Les deux frères, originaires de la petite ville de Bethsaïda (Jn 1.44), déménagent par la suite dans la ville voisine plus grande de Capernaüm (Mc 1.21,29). Leur entreprise est florissante, comme l'indique la maison spacieuse qu'ils possèdent à Capernaüm (Mc 1.29,32,33 ; Lu 4.38). Nous savons que Pierre est marié, puisque Jésus a guéri sa belle mère (Lu 4.38)

et que sa femme l'accompagnait dans ses voyages missionnaires (1 Co 9.5).

Le nom originel de Pierre est Simon, un nom courant dans la Palestine du 1er siècle. (Huit autres Simon sont mentionnés dans le Nouveau Testament : Simon le Cananite [Mt 10.4] ; Simon le demi-frère du Seigneur [Mt 13.55] ; Simon le lépreux [Mt 26.6] ; Simon de Cyrène, que l'on a obligé à porter la croix de Jésus [Mt 27.32], Simon le Pharisien, chez qui Jésus est invité à prendre un repas [Lu 7.36-40] ; Simon, le père de Judas Iscariot [Jn 6.71], Simon le magicien [Ac 8.9-24] ; et Simon le corroyeur, hôte de Pierre à Joppé [Ac 9.43].) Le nom intégral de Pierre est Simon Barjonas (Mt 16.17 dans la Darby), qui signifie littéralement « Simon, fils de Jonas » (ou Jean ; voir aussi Jn 1.42 dans la Français courant). Lors de leur première rencontre, Jésus le nomme Céphas (Jn 1.42 ; voir aussi 1 Co 1.12 ; 3.22 ; 9.5 ; 15.5 ; Ga 1.18 ; 2.9,11,14), qui signifie « pierre » en araméen ; « Pierre » est son équivalent grec (Jn 1.42).

Il arrive à l'occasion que Pierre soit appelé « Simon » dans un contexte séculier ou neutre (par ex. : lorsqu'on fait allusion à sa maison [Mc 1.29 ; Lu 4.38], à sa belle mère [Mc 1.30 ; Lu 4.38] ou à son entreprise [Lu 5.3,10]). Dans de tels contextes, l'emploi du nom n'a aucune implication spirituelle. Cependant, on le désigne le plus souvent par le nom de « Simon » afin de souligner les faiblesses marquées de sa vie, ces moments où il agit conformément à son ancienne nature non régénérée.

Par exemple, dans Matthieu 17.24,25, Pierre assure avec présomption aux collecteurs d'impôts que Jésus paiera les deux drachmes pour la maintenance du Temple. Pour lui rappeler que, en tant que Fils de Dieu, il n'est pas tenu de payer le tribut, Jésus s'adresse à Pierre par le nom de « Simon » (v. 25). Peiné par l'incapacité de Pierre à rester éveillé avec lui pendant son agonie à Gethsémané, Jésus l'interpelle en ces termes : « Simon, tu dors ! Tu n'as pu veiller une heure ! » (Mc 14.37). Après s'être servi de sa barque de pêche comme tribune pour enseigner les foules, Jésus dit à Pierre : « Avance en pleine eau, et jetez vos filets pour pêcher » (Lu 5.4). Pierre se montre alors sceptique et hésitant quant à la pertinence du conseil du Seigneur ; après tout, Jésus est charpentier et rabbin, et non pêcheur. Étant, sans doute, quelque peu exaspéré, « Simon lui répond : Maître,

nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre ; mais sur ta parole, je jeterai le filet » (v. 5). Le nombre incroyable de poissons qui ont été pêchés grâce à son obéissance (v. 6,7) a pour effet d'ouvrir les yeux de Simon sur la réalité de l'identité de Jésus, ce qui fait que Luc, sous l'inspiration de l'Esprit, l'appelle par son nouveau nom : « Quand il vit cela, Simon Pierre tomba aux genoux de Jésus, et dit : Seigneur, retire toi de moi, parce que je suis un homme pécheur » (v. 8). À la suite d'un débat houleux pour découvrir qui était le plus grand parmi les Douze, Jésus avertit le Pierre orgueilleux et suffisant de sa trahison imminente : « Simon, Simon, Satan vous a réclamés, pour vous cribler comme le froment » (Lu 22.31).

Après la résurrection, Jésus appelle Pierre « Simon » pour la dernière fois. Las d'attendre que le Seigneur lui apparaisse (Mt 28.7), Pierre annonce impulsivement : « Je vais pêcher » (Jn 21.3). Se faisant un devoir de suivre leur chef, les autres disciples lui disent : « Nous allons aussi avec toi. » Ceux que le Seigneur a appelés à devenir des pêcheurs d'hommes (Mt 4.19), il n'a toutefois pas permis qu'ils redeviennent des pêcheurs de poissons : « cette nuit-là, ils ne prirent rien » (Jn 21.3). Le lendemain matin, rentrant bredouille, l'équipe rencontre Jésus sur la berge, où celui-ci lui prépare le petit déjeuner. Après cela, il pose trois fois la même question à Pierre : « Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu ? » (Jn 21.15-17), et les trois fois l'apôtre exprime son amour pour le Seigneur.

Quelques semaines plus tard, le Saint-Esprit descend sur Pierre et le reste des apôtres, et à partir de là, « Pierre » vit à la hauteur de son nom. Il se charge de trouver un remplaçant pour Judas Iscariot (Ac 1.15-26), il prêche courageusement l'Évangile (Ac 2.14-40 ; 3.12-26), il accomplit des guérisons miraculeuses (3.1-9 ; 5.12-16), il confronte bravement les autorités juives (Ac 4.8-20) et il reprend sans la moindre hésitation les membres de l'Église qui vivent dans le péché (Ac 5.1-11). C'est lui qui s'oppose à Simon le magicien en lui disant abruptement : « Que ton argent périsse avec toi, puisque tu as cru que le don de Dieu s'acquerrait à prix d'argent ! » (Ac 8.20). C'est aussi par le ministère de Pierre que les portes de l'Église se sont ouvertes aux non-Juifs (Ac 10.1 – 11.18).

Après s'être présenté au Concile de Jérusalem (Ac 15.7-12), Pierre a pour ainsi dire disparu du récit historique du Nouveau Testament

jusqu'à ce qu'il écrive ses épîtres. D'après le récit que Paul fait de leur différend, nous savons qu'il a visité Antioche (Ga 2.11-21). La référence aux factions de Corinthe (1 Co 1.12) peut laisser penser qu'il s'est également rendu dans cette ville. Comme il a été remarqué précédemment, Paul a fait allusion aux voyages missionnaires de Pierre dans 1 Corinthiens 9.5, mais nous ignorons l'étendue de ces voyages. Le fait que l'apôtre adresse sa première épître à des régions précises d'Asie mineure (voir la discussion dans le paragraphe « La destination et le lectorat ») pourrait être une indication qu'il y a effectivement prêché.

Une tradition ancrée de l'Église primitive situe Pierre à Rome vers la fin de sa vie. Il est évident qu'il ne s'y trouve pas à l'époque de la rédaction de Romains (vers l'an 57), puisque son nom n'apparaît pas dans la liste des salutations de Paul (Ro 16.1-15). Il est également improbable que Pierre ait été à Rome lors de la première incarcération de Paul, puisque son nom n'est pas mentionné dans les épîtres de la captivité (Éphésiens, Philippiens, Colossiens, Philémon) écrites à cette époque. Il est très probable que Pierre ne soit arrivé à Rome qu'après la première libération de Paul. C'est dans cette ville que Paul et lui subissent le martyre sous la persécution de Néron. Étant donné que cet empereur meurt en 68, la crucifixion de Pierre, la tête en bas selon la tradition, doit avoir eu lieu avant cette date.

En dépit de la circulation de faux documents prétendument écrits par Pierre (par ex. « l'Évangile de Pierre », « les Actes de Pierre » et « l'Apocalypse de Pierre »), l'Église primitive n'a jamais douté que l'apôtre soit bien l'auteur de sa première épître éponyme. La première affirmation de ce fait se trouve dans 2 Pierre, qu'il appelle « la seconde lettre » (2 Pi 3.1). On retrouve aussi du vocabulaire et des expressions provenant de 1 Pierre dans des écrits datant de la fin du 1^{er} siècle et du début du deuxième, comme « l'épître de Barnabas », « la première épître de Clément » (qui utilise plusieurs termes grecs présents uniquement dans 1 Pierre), « le Pasteur d'Herma » et « les lettres d'Ignace ». Le plus ancien des ouvrages complets faisant référence à 1 Pierre est l'épître de Polycarpe aux Philippiens qui est probablement rédigée pendant la deuxième décennie du 1^{er} siècle. Au milieu du siècle, il est possible que Justin Martyr ait eu connaissance de la première épître de Pierre. À la fin du 1^{er} siècle et au début du

III^e siècle, Irénée, Tertullien et Clément d'Alexandrie attribuent sans hésitation la paternité de l'épître à l'apôtre. Au IV^e siècle, pour résumer l'attitude de l'Église primitive sur l'authenticité de 1 Pierre, l'historien de l'Église, Eusèbe de Césarée, écrit : « En ce qui concerne les écrits de Pierre, celle de ses épîtres appelée «la première» est reconnue pour authentique, car elle a été, dès les temps anciens, citée par les Pères dans leurs textes en tant qu'œuvre incontestée de l'apôtre » (*Histoire ecclésiastique* 3.3).

Cependant, en dépit du témoignage clair de l'Église primitive, les sceptiques modernes en nient l'authenticité (avec celle de la plupart des livres du Nouveau Testament). Certains disent y discerner une dépendance servile vis-à-vis des écrits de Paul et prétendent que cela ne pourrait être le cas d'une lettre provenant d'un apôtre aussi éminent. Il est vrai que Pierre connaissait au moins certains des écrits de Paul puisqu'il y fait référence dans 2 Pierre 3.16. Pourtant les similitudes entre 1 Pierre et les épîtres de Paul ne sont pas suffisantes pour être mises sur le compte de la seule dépendance littéraire, surtout chez deux hommes enseignant la même vérité apostolique (voir Ac 2.42). E. G. Selwyn nous donne ce sage avis :

Le vocabulaire du Nouveau Testament n'est pas très étendu et la palette de mots disponibles pour exprimer une idée particulière est loin d'être illimitée. Les «parallèles verbaux» s'expliquent pour la seule raison que le mot en question s'imposait d'une façon évidente en pareil cas. Les idées non plus ne sont pas très nombreuses car elles font partie, où découlent, d'un Évangile précis [...] qui était la *raison d'être* de l'Église chrétienne et de sa foi. (*The First Epistle of St. Peter* [London : Macmillan, 1961], p. 8)

D'autres prétendent que Pierre, en tant que compagnon de Jésus, n'aurait pas manqué de truffier son épître d'une foule de souvenirs personnels sur le Seigneur. Mais c'est précisément *l'existence* de telles anecdotes dans sa deuxième épître qui pousse les critiques à en rejeter l'authenticité (voir 2 Pi 1.16-18 ; 3.2). On ne peut pas dire tout et son contraire. D'ailleurs, les rappels ne sont pas complètement absents de 1 Pierre (5.1 ; voir 5.2 et Jn 21.16 ; 1 Pi 5.5 et Jn 13.3-5).

Aussi, la première épître de Pierre contient des parallèles frappants avec le sermon de Pierre dans Actes, et ce, sur plusieurs thèmes (voir 1.10-12 et Ac 3.18 ; 1.17 et Ac 10.34 ; 1.20 et Ac 2.23 ; 1.21 et Ac 2.32 ; 2.4,7 et Ac 4.11 ; 3.22 et Ac 2.33 ; 4.5 et Ac 10.42 ; l'usage de *xulon* [« croix » ; litt., « bois »] dans 1 Pi 2.24 et Ac 5.30 et 10.39).

Un autre argument avancé par ceux qui nient que Pierre soit l'auteur de ce texte est que la persécution évoquée dans 1 Pierre survient sous l'empereur Trajan (98-117 de notre ère). L'événement ayant lieu bien après la mort de l'apôtre, ce dernier ne pourrait donc être l'auteur de l'épître. Ils notent que Pline, le gouverneur romain de la Bithynie, écrit à l'empereur Trajan, pour lui demander, entre autres, « si c'était l'état de [chrétien] en tant que tel, même innocent de crimes, qui devait être puni, ou s'il fallait ne sévir que contre les crimes rattachés à ce nom » (tiré de Henry Bettenson, *Documents of the Christian Church* [Londres : Oxford University, 1967], p. 3). Ils voient dans cette idée, l'arrière-plan de l'admonition de Pierre : (4.16) « Mais si quelqu'un souffre comme chrétien, qu'il n'en ait point honte, et que plutôt il glorifie Dieu à cause de ce nom ». Mais l'idée de souffrir pour le nom de Christ ne se trouve pas uniquement dans 1 Pierre ; elle a été introduite par Jésus lui-même. Dans Marc 13.13 Jésus avertit ses disciples : « Vous serez haïs de tous, à cause de mon nom. » Après avoir été battus, les apôtres « se retirèrent de devant le sanhédrin, joyeux d'avoir été jugés dignes de subir des outrages pour le nom de Jésus » (Ac 5.41 ; voir Ac 9.16 ; Mt 5.11 ; 10.22 ; 24.9).

L'argument le plus parlant pour ceux qui rejettent l'authenticité de 1 Pierre est celui basé sur la linguistique. Ils insistent sur le fait qu'un fruste pêcheur de Galilée, dont la langue natale était l'araméen, n'aurait jamais pu rédiger dans le grec fluide et policé de 1 Pierre – surtout quand on se souvient que Actes 4.13 le décrit comme un « [homme] du peuple sans instruction ». Un argument corollaire est que l'apôtre, dont le grec n'était pas la langue maternelle, n'aurait pas tiré ses citations de la *Septante* comme le fait l'auteur de 1 Pierre.

On peut trouver de bons arguments contre ces allégations. Tout d'abord certains ont exagéré la facture classique du grec de 1 Pierre. Deuxièmement, l'épître contient des expressions sémitiques cohérentes avec l'arrière-plan juif de Pierre. Troisièmement, Pierre

vient de la Galilée, région qui, même du temps d'Ésaïe, est connue comme « la Galilée des Gentils » (És 8.23, *Martin*). Le grec, de même que l'araméen et l'hébreu, est couramment parlé en Palestine (Robert L. Thomas et Stanley N. Gundry, *A Harmony of the Gospels* [Chicago : Moody, 1979], p. 309s.). Ce fait est particulièrement vrai en Galilée où l'influence helléniste est fortement marquée du fait que cette province est à proximité d'une région non juive connue sous le nom de « Décapole ». En tant qu'« homme d'affaires » de Galilée, Pierre maîtrise certainement le grec. De plus Pierre, selon Actes 15.14, ainsi que ses compatriotes galiléens André et Philippe, portent des noms grecs. Matthieu et Jacques, bien que Galiléens, rédigent tous les deux des livres du Nouveau Testament dans un grec parfait. Quatrièmement, Pierre prend la plume après trente années de voyages et de ministère dans un environnement largement marqué par la langue grecque, ce qui ne peut que renforcer sa maîtrise de cet idiome. Cinquièmement, il est bien naturel que Pierre cite la *Septante* puisque c'est la version la plus familière à ses lecteurs. Sixièmement, l'expression « [homme] du peuple sans instruction » d'Actes 4.13 ne signifie pas que Pierre est illettré, mais plutôt qu'il est un simple laïc sans formation rabbinique (voir Jn 7.15). D'ailleurs, les érudits ne sont pas les seules personnes capables de produire des chefs-d'œuvre littéraires ; John Bunyan, par exemple, l'auteur du *Voyage du pèlerin*, un des plus grands ouvrages de la littérature anglaise, n'est qu'un humble rétamateur (artisan réparant des ustensiles ménagers). Enfin, il est courant, pour les anciens écrivains, d'utiliser les services d'associés ou de secrétaires pour les assister. Tout savant qu'il est (Ac 26.24), Paul se fait aussi aider (Ro 16.22 ; voir 1 Co 16.21 ; Col 4.18 ; 2 Th 3.17). Pierre fait la même chose pour la rédaction de son épître, puisqu'il dicte son texte à Silvain (5.12), qui en lisse peut-être le style sous le contrôle de l'apôtre.

Les personnes qui nient que Pierre soit l'auteur de cette épître prétendent que cette dernière est un écrit anonyme auquel, pour une raison quelconque, le nom de l'apôtre s'est trouvé attaché, ou bien qu'il s'agit du pseudo épigraphe d'un « faussaire religieux » ayant accolé le nom de Pierre à sa lettre dans l'intention de lui conférer une autorité apostolique. Cependant, des raisonnements aussi spécieux sont truffés de failles insurmontables. Ceux qui prétendent que la

lettre était originellement anonyme supposent que l'introduction et la conclusion ont été ajoutées plus tard pour faire croire que c'est Pierre qui l'a écrite. Mais il est difficile d'imaginer comment une lettre ayant circulé anonymement pourrait soudain voir le nom de Pierre lui être attribué sans susciter la suspicion dans les Églises à qui elle était adressée. De plus, aucun manuscrit ancien ne suggère que 1 Pierre ait jamais circulé dépourvu d'introduction et de conclusion.

Une autre version de la théorie du « faussaire religieux » explique que l'usage frauduleux du nom de Pierre n'a pas pour but de tromper son monde, mais qu'il s'agit d'une technique littéraire courante implicitement comprise. Cette théorie ne fait également pas long feu, comme le remarque Donald Guthrie :

Il est impossible de défendre raisonnablement l'usage d'un pseudonyme dans le cas de 1 Pierre. Le fait que le but de l'auteur soit de prodiguer des encouragements implique que la question des relations entre lecteurs et auteur joue un rôle beaucoup plus important que celle de l'autorité apostolique. Pour quelle raison l'auteur, s'il ne s'agit pas de Pierre, ne publie-t-il pas ses encouragements sous son propre nom ? On ne voit pas comment répondre de façon satisfaisante à cette question. L'épître ne s'attaque à aucune hérésie nécessitant, pour la réfuter, la caution de l'autorité apostolique. De plus les mentions de Silas et de Marc ne concordent pas avec une manœuvre pseudo épigraphique, car un pseudo Pierre éviterait sûrement d'associer de près à son homonyme ceux qui, selon le livre des Actes et les épîtres pauliniennes, étaient des collaborateurs de Paul (*New Testament Introduction*, 4^e éd. rév. [Downers Grove, Illinois : InterVarsity, 1990], p. 778).

Affirmer que l'usage de pseudonymes était une technique littéraire reconnue est également inexact ; l'Église primitive n'approuve pas les soi-disant « falsifications religieuses ». Paul met en garde les Églises contre des lettres supposées venir de lui (2 Th 2.2), et il prend des précautions pour authentifier ses lettres (1 Co 16.21 ; Col 4.18 ; voir 2 Th 3.17). Le père de l'Église, Tertullien, raconte

l'histoire d'un responsable qui est démis de ses fonctions pour avoir produit un faux signé du nom de Paul, alors même que son motif était son amour pour lui (*On Baptism, XVII ; The Ante-Nicene Fathers*, réimpr. [Grand Rapids : Eerdmans, 1973], 3:677). D. A. Carson, Douglas J. Moo et Léon Morris nous apprennent que « Nous ne devrions pas aborder les épîtres du Nouveau Testament en pensant que, chez les premiers chrétiens, il était courant d'écrire des lettres sous une fausse identité. À notre connaissance, on ne trouve aucune épître de ce genre, de quelque provenance que ce soit, émanant de chrétiens de l'époque du Nouveau Testament » (*An Introduction to the New Testament* [Grand Rapids : Zondervan, 1992], p. 368. Pour une discussion en profondeur du sujet des pseudonymes voir p. 367-371 ; voir également Thomas R. Schreiner, *1 Peter, 2 Peter, Jude*, The New American Commentary [Nashville : Broadman & Holman, 2003], p. 270-273).

En dépit des arguties des critiques, les preuves corroborent solidement l'affirmation que l'épître a bien été écrite par « Pierre, apôtre de Jésus-Christ » (1.1).

LA DESTINATION ET LE LECTORAT

Pierre adresse son épître aux chrétiens vivant dans les régions du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie et de la Bithynie (1.1). Ces contrées, qui appartiennent à l'Empire romain, feront plus tard partie de la Turquie. L'ordre dans lequel elles sont indiquées donne peut-être une indication quant à l'itinéraire emprunté par le porteur de la lettre (Silvain ; 5.12). On ne connaît pas avec certitude la façon dont l'Évangile s'est répandu à travers ces régions. Paul exerce son ministère dans des portions de la Galatie et de l'Asie, mais il n'existe aucune trace de son œuvre d'évangélisation dans le Pont, la Cappadoce ou la Bithynie (Ac 16.7). Il est possible que certains de ses disciples y aient fondé quelques Églises (voir Ac 19.10,26). D'autres assemblées ont pu être fondées par les convertis de la Pentecôte (voir Ac 2.9). Pierre exerce peut-être un ministère dans ces régions, bien que les Actes n'y fassent aucune allusion. Les congrégations sont composées en majorité de Gentils (voir 1.14,18 ; 2.9,10 ; 4.3,4), mais contiennent certainement quelques Juifs convertis.

LA DATE ET LE LIEU DE RÉDACTION

Trois localités possibles sont suggérées pour désigner la « Babylone » d'où Pierre prend la plume (5.13). Certains penchent pour l'antique Babylone mésopotamienne, mais cette région est très peu peuplée à l'époque de Pierre. Il est improbable que lui-même, Marc et Silvain s'y soient trouvés ensemble. D'autres suggèrent une Babylone bordant le Nil, en Égypte. Cependant, cette bourgade n'est rien de plus qu'un gros poste militaire romain avancé, et encore une fois il y a peu de chance que Pierre (avec Marc et Silvain) s'y soit installé. Parler de « Babylone » est très vraisemblablement une façon déguisée de désigner la ville de Rome. Le choix de ce nom est probablement inspiré par l'idolâtrie et la débauche régnant dans la capitale impériale (cette même idolâtrie et cette débauche caractériseront la Babylone de la fin des temps (voir Ap 17 ; 18). Avec le spectre de la persécution rôdant à l'horizon, Pierre prend soin de ne pas mettre en danger l'existence des chrétiens de Rome qui auraient pu devoir faire face à des difficultés accrues au cas où sa lettre aurait été découverte par les autorités. Le lien fort, consigné par la tradition de l'Église primitive entre Pierre et Rome, conforte l'idée que c'est de cette ville que l'apôtre écrit son épître.

La date la plus probable pour la rédaction de l'épître est l'époque précédant immédiatement la persécution de Néron pendant l'été 64 de notre ère. L'absence de référence à des situations de martyre rend peu probable sa composition postérieurement à la tragédie puisque, dans ce cas, de nombreux chrétiens auraient été mis à mort.

LE THÈME ET LE BUT

Le but avoué de Pierre, en écrivant son épître, est d'affermir ses lecteurs dans la grâce véritable de Dieu (5.12) malgré l'approche d'une persécution et d'une souffrance croissantes. À cette fin, il leur rappelle leur élection et l'espérance certaine de leur héritage céleste, il énumère les privilèges et les bénédictions attachées à la connaissance de Christ, il leur donne des instructions sur la façon de se conduire dans un monde hostile, et il attire leur attention sur l'exemple des souffrances de Christ. Pierre désirait que ses lecteurs vivent une vie

de victoire au sein de la souffrance sans perdre l'espoir, sans s'aigrir, sans abandonner la foi en Christ et sans oublier sa seconde venue. En obéissant à la Parole de Dieu en dépit de l'opposition de monde, les chrétiens témoignent par leur vie de la vérité de l'Évangile (2.12 ; 3.1,13-17).

LE PLAN DE L'ÉPÎTRE

Les salutations (1.1,2)

- I. Les chrétiens qui souffrent devraient se rappeler leur si grand salut (1.3 – 2.10)
 - A. La certitude de leur salut (1.3-12)
 - 1. Il est assuré par la puissance de Dieu (1.3-5)
 - 2. Il est authentifié par les épreuves venant de Dieu (1.6-9)
 - 3. Il a été annoncé par les prophètes de Dieu (1.10-12)
 - B. Les conséquences de leur salut (1.13 – 2.10)
 - 1. La priorité de la sainteté (1.13-23)
 - 2. La puissance de la Parole (1.24 – 2.3)
 - 3. La prêtrise des croyants (2.4-10)

- II. Les chrétiens qui souffrent devraient se rappeler leur témoignage devant les hommes (2.11-4.6)
 - A. Vivre honorablement parmi les incroyants (2.11 – 3.7)
 - 1. La soumission aux autorités civiles (2.11-17)
 - 2. La soumission au travail (2.18-25)
 - 3. La soumission au foyer (3.1-7)
 - B. Vivre honorablement parmi les croyants (3.8-12)
 - C. Vivre honorablement au milieu de la souffrance (3.13 – 4.6)
 - 1. Le principe de la souffrance pour la justice (3.13-17)
 - 2. Le modèle de la souffrance pour la justice (3.18-22)
 - 3. La mission de la souffrance pour la justice (4.1-6)

-
- III. Les chrétiens qui souffrent devraient se rappeler le retour de leur Seigneur (4.7 – 5.11)
- A. L'engagement de la vie chrétienne (4.7-11)
 - B. L'évidence de la souffrance chrétienne (4.12-19)
 - C. Les exigences du leadership chrétien (5.1-4)
 - D. L'expérience de la victoire chrétienne (5.5-11)

La conclusion (5.12-14)

Les éléments de l'élection

1

Pierre, apôtre de Jésus-Christ, à ceux qui sont étrangers et dispersés dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie, et qui sont élus selon la prescience de Dieu le Père, par la sanctification de l'Esprit, afin qu'ils deviennent obéissants, et qu'ils participent à l'aspersion du sang de Jésus-Christ : que la grâce et la paix vous soient multipliées ! (1.1,2)

Bien que l'élection soit le point de départ de l'histoire de la rédemption, il peut sembler surprenant de voir une épître débiter par une référence à cette doctrine ; c'est pourtant ce que fait l'apôtre Pierre (voir Éphésiens 1.1-5 et Tite 1.1,2 où nous voyons Paul s'y prendre d'une manière semblable). De plus, juste après les premiers mots d'introduction, l'apôtre émet des affirmations très péremptoires, comme, par exemple, l'expression **qui sont élus** (v. 2). Pierre ouvre donc son épître par l'un des enseignements les plus controversés et les plus contestés qui soient, et il le fait sans s'en montrer gêné, sans s'excuser, sans chercher à adoucir sa pensée ou à fournir des explications, sans même exprimer la moindre considération pour

les éventuels arguments. Il énonce la vérité de l'élection souveraine pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une réalité acceptée et crue par les apôtres et par l'Église. Et pourtant, de nos jours, cette doctrine si indubitablement vraie est remise en question et considérée avec mépris par beaucoup. Le bibliste Arthur W. Pink, ce prolifique théologien britannique disparu en 1952, a écrit les lignes suivantes à propos des opinions courantes sur la souveraineté de Dieu et sur la doctrine dérivée de l'élection divine :

Nous sommes bien conscients que ce que nous avons écrit va à contre-courant de l'essentiel de l'enseignement représentatif de la littérature religieuse ou de la prédication dans ce pays. Nous admettons volontiers que l'idée du postulat de la souveraineté divine et de l'ensemble de ses corollaires divergent des opinions et des pensées de l'homme naturel, mais en vérité, ce fameux homme naturel est bien *incapable* de mener à bien une réflexion sur de tels sujets : il n'a pas la compétence requise pour se lancer dans une évaluation correcte du caractère et des voies de Dieu ; c'est d'ailleurs précisément pour cela que Dieu nous a donné une révélation de *ses* pensées, et dans cette révélation, il déclare clairement : « Car mes pensées ne sont pas vos pensées, et vos voies ne sont pas mes voies, dit l'Éternel. Autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant mes voies sont élevées au-dessus de vos voies, et mes pensées au-dessus de vos pensées » (Ésaïe 55.8,9). Il ressort de ce texte que l'on ne peut que s'attendre à ce que la majeure partie de la Bible soit en *opposition* avec nos pensées charnelles puisque ces dernières sont, elles, en *inimitié* contre Dieu. Nous en appelons donc, non aux croyances populaires courantes ou aux credo en vigueur dans les Églises, mais à la Loi et au témoignage de Jéhovah. Tout ce que nous demandons, c'est un examen impartial et attentif de nos écrits, dans la prière et à la lumière de la lampe de la vérité (*The Sovereignty of God*, éd. rév. [Édimbourg : Banner of Truth, 1961], p. 19).

Comme nous l'apprend l'analyse toujours pertinente de Pink, il est impératif que les chrétiens comprennent pleinement la portée de cet enseignement si vital et si crucial. Pierre nous expose les implications théologiques et pratiques du thème de l'élection divine dans les sept points suivants : la condition, la nature, la source, la sphère, le résultat, l'assurance liée à l'élection et ses avantages.

LA CONDITION DE L'ÉLECTION

Pierre, apôtre de Jésus-Christ, à ceux qui sont étrangers et dispersés dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie, (1.1)

Pierre, l'auteur inspiré, se présente comme un **apôtre de Jésus-Christ**. Il est également présenté ainsi dans d'autres passages du Nouveau Testament. De plus, le fait que son nom soit placé en tête de chacune des listes des apôtres de Jésus (Mt 10.2 ; Mc 3.16 ; Lu 6.14 et Ac 1.13) montre qu'il était bien, chez les Douze, le personnage principal.

Dans la première partie de sa salutation, l'intention de Pierre est non seulement d'identifier ses auditeurs en vertu de leur origine céleste, comme des élus de Dieu, mais également par rapport à leur condition de résidents sur la terre. L'apôtre considère ses lecteurs dans leur contexte terrestre comme **étrangers**. Le mot *parepidēmois*, « étrangers » peut s'appliquer à des résidents temporaires, à des étrangers ou bien encore à des réfugiés (voir Ge 23.4 ; Ex 2.22 ; 22.21 ; Ps 119.19 ; Ac 7.29, *Darby* ; Hé 11.13). L'apôtre précise sa pensée en ajoutant qu'ils avaient été **dispersés dans** diverses régions. Le mot **dispersés** traduit le terme *diaspora* qui est la racine de « dispersion » en français. Les commentaires, les ouvrages théologiques et les précis d'histoire biblique utilisent souvent la transcription de ce vocable comme synonyme de dispersion. Dans ses deux autres apparitions néotestamentaires, *diaspora* est un terme technique qui se réfère à la dispersion des Juifs dans le monde consécutivement aux captivités assyrienne et babylonienne. Chaque fois, le mot est précédé de l'article défini (Jn 7.35, *Darby* ; Ja 1.1). Cependant, Pierre déroge ici à la règle, c'est pourquoi il est probablement préférable de le

comprendre comme une référence générale à des croyants éparpillés sur un vaste horizon géographique.

Bien que Dieu ait appelé Pierre à être **apôtre** des circoncis (Ga 2.7), l'absence de l'article défini devant *diaspora* semble indiquer qu'il ne s'adresse pas, dans sa salutation, à des Juifs proprement dits. Cette interprétation est supportée par un autre passage dans lequel Pierre identifie ses lecteurs, non d'après des critères raciaux ou nationaux, mais d'après des critères spirituels : « Bien-aimés, je vous exhorte, comme étrangers et voyageurs sur la terre, à vous abstenir des convoitises charnelles qui font la guerre à l'âme » (2.11). Nous voyons ici que l'apôtre écrit non seulement à des Juifs dispersés hors de leur terre natale, mais aussi à des Gentils, deux catégories d'individus qui, spirituellement, sont formées d'**étrangers** dans ce monde.

L'Église est composée d'étrangers et de pèlerins **dispersés** sur la surface de la terre loin de leur véritable foyer céleste (voir Ph 3.20 ; Hé 11.13-16 ; 13.14). Pierre s'adresse plus précisément aux Églises du **Pont**, de la **Galatie**, de la **Cappadoce**, de l'**Asie** et de la **Bithynie**. À cette époque toutes ces provinces sont situées dans ce qui est appelé l'Asie Mineure (c'est-à-dire la Turquie actuelle). Le **Pont** en est la région la plus septentrionale et certains pèlerins juifs qui en sont originaires se trouvent à Jérusalem lors des événements extraordinaires de la Pentecôte (Ac 2.9). Cette province est aussi la patrie d'Aquila (Ac 18.2), le Juif qui, avec son épouse Priscille, devient chrétien à Rome avant de s'associer au ministère de Paul (Ac 18.18). Le **Galatie** se trouve en Asie Mineure centrale ; c'est là que se trouvent les villes de Derbe, Lystre et Icone où Paul a travaillé à plusieurs reprises (Ac 14.1-13 ; 16.1-5 ; 18.23). Le **Cappadoce** est située dans la partie orientale de l'Asie Mineure, au nord de la Cilicie ; elle est aussi mentionnée en liaison avec les pèlerins d'Actes 2.9. L'**Asie** comprend la plus grande partie de l'Asie Mineure ; elle est subdivisée en contrées comme la Mysie, la Lydie, la Carie et une grande portion de la Phrygie. Cette province est la scène de l'intense travail de Paul à l'occasion de son troisième voyage : « Tous ceux qui habitaient l'Asie, Juifs et Grecs, entendirent la parole du Seigneur » (Ac 19.10). Elle est mentionnée douze fois dans le livre des Actes. Le **Bithynie** est située au nord-ouest de l'Asie Mineure, près du

Bosphore, ce détroit qui sépare les parties européenne et orientale de la Turquie moderne. Elle est mentionnée une seule autre fois dans le Nouveau Testament, lorsque le Saint-Esprit en interdit l'entrée à Paul au cours de son deuxième voyage missionnaire (Ac 16.7).

Comme le montre l'étendue géographique de la salutation de Pierre, sa lettre circule très largement. Très certainement, dans chacune de ces régions, les Églises reçoivent et lisent cette missive. Par exemple, au moins sept des Églises de l'Asie Mineure (Éphèse, Smyrne, Pergame, Thyatire, Sardes, Philadelphie et Laodicée) reçoivent, 30 ans plus tard, une révélation spéciale de la part du Christ ressuscité lui-même (Ap 1.11 ; 2 ; 3). Il existe également d'autres villes en Asie Mineure dont Pierre ne fait même pas mention, comme Colosses par exemple. L'apôtre écrit donc à un grand nombre de croyants éparpillés, tels des étrangers spirituels, à travers un territoire païen hostile.

La raison de l'importance du lectorat de Pierre est que la persécution des chrétiens par Rome a gagné l'empire tout entier. Les croyants, où qu'ils soient, vont devoir souffrir (voir Lu 21.12 ; Ph 1.29 ; Ja 1.1-3). L'apôtre désire que les frères se souviennent, au milieu de leurs grandes souffrances et de leurs difficultés potentielles, qu'ils demeurent les élus de Dieu, et que, en tant que tels, ils peuvent affronter la persécution, soutenus par une espérance triomphante (voir 4.13,16,19 ; Ro 8.35-39 ; 2 Ti 3.11 ; Hé 10.34-36).

LA NATURE DE L'ÉLECTION

et qui sont élus... (1.2a)

En tant qu'étrangers spirituels, la chose la plus importante, pour les lecteurs de Pierre, n'est pas la relation au monde terrestre mais celle qui les unit au monde céleste. Parlant de l'espérance d'Abraham, l'écrivain de l'épître aux Hébreux dit : « Car il attendait la cité qui a de solides fondements, celle dont Dieu est l'architecte et le constructeur » (Hé 11.10 ; voir aussi Hé 11.13-16 ; Jn 14.1-3 ; Ph 3.20).

À la lumière de cette vérité, Pierre définit son auditoire comme ceux **qui sont élus** (*eklektos*). L'apôtre répètera cette idée plus loin :

« Vous, au contraire, vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière » (2.9). Les textes de l'Ancien Testament auxquels Pierre fait allusion dans ce verset montrent clairement qu'il sait que Dieu a souverainement choisi Israël : « Car tu es un peuple saint pour l'Éternel, ton Dieu ; l'Éternel, ton Dieu, t'a choisi, pour que tu sois un peuple qui lui appartienne entre tous les peuples qui sont sur la face de la terre » (De 7.6 voir aussi De 14.2 ; Ps 105.43 ; 135.4).

L'amour souverain de Dieu lui dicte le choix de son Église. L'apôtre Paul dit à l'Église d'Éphèse : « En lui nous sommes aussi devenus héritiers, ayant été prédestinés suivant la résolution de celui qui opère toutes choses d'après le conseil de sa volonté » (Ép 1.11). Il dit aux Thessaloniens : « Pour nous, frères bien-aimés du Seigneur, nous devons à votre sujet rendre continuellement grâces à Dieu, parce que Dieu vous a choisis dès le commencement pour le salut, par la sanctification de l'Esprit et par la foi en la vérité » (2 Th 2.13 ; voir aussi Jn 15.16 ; Ro 8.29,30 ; 1 Co 1.27 ; Ép 1.4,5 ; 2.10 ; Col 3.12 ; 1 Th 1.4 ; Tit 1.1).

Jésus non plus n'hésite pas à enseigner, sans ambiguïté ni excuses, la vérité de la doctrine de l'élection : « Nul ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire ; et je le ressusciterai au dernier jour » (Jn 6.44) ; « Ce n'est pas de vous tous que je parle ; je connais ceux que j'ai choisis » (Jn 13.18 ; voir aussi Lu 10.20 ; 18.7 ; Jn 17.6,9). Dans son discours sur le mont des Oliviers, le Seigneur affirme la véracité de l'élection divine en y faisant indirectement référence par trois fois : « Et, si ces jours n'étaient abrégés, personne ne serait sauvé ; mais, à cause des élus, ces jours seront abrégés » (Mt 24.22 ; voir aussi Mt 24.24,31 et Mc 13.20).

Dans toutes les parties du monde, Dieu s'est choisi des individus qui lui appartiennent en propre (Ap 5.9 ; 7.9 ; voir aussi Jn 10.16 ; Ac 15.14). C'est ce peuple-là qui constitue l'Église (voir Ro 8.29 ; Ép 5.27). Tout au long du Nouveau Testament la vérité cruciale de l'élection est présentée clairement (Ép 2.8,9 ; Mt 24.22,24,31 ; Lu 18.7 ; Col 3.12 ; Tit 1.1,2 ; Ja 2.5). L'apôtre Jean cite à maintes reprises les paroles de Jésus affirmant que le Père donne au Fils tous ceux qu'il choisit :

Tous ceux que le Père me donne viendront à moi, et je ne mettrai pas dehors celui qui vient à moi ; car je suis descendu du ciel pour faire, non ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé. Or, la volonté de celui qui m'a envoyé, c'est que je ne perde aucun de tous ceux qu'il m'a donnés, mais que je les ressuscite au dernier jour. La volonté de mon Père, c'est que quiconque voit le Fils et croit en lui ait la vie éternelle ; et je le ressusciterai au dernier jour. Les Juifs murmuraient à son sujet, parce qu'il avait dit : Je suis le pain qui est descendu du ciel. Et ils disaient : N'est-ce pas là Jésus, le fils de Joseph, celui dont nous connaissons le père et la mère ? Comment donc dit-il : Je suis descendu du ciel ? Jésus leur répondit : Ne murmurez pas entre vous. Nul ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire ; et je le ressusciterai au dernier jour. Il est écrit dans les prophètes : Ils seront tous enseignés de Dieu. Ainsi quiconque a entendu le Père et a reçu son enseignement vient à moi (Jn 6.37-45).

J'ai fait connaître ton nom aux hommes que tu m'as donnés du milieu du monde. Ils étaient à toi, et tu me les as donnés ; et ils ont gardé ta parole [...] Lorsque j'étais avec eux dans le monde, je les gardais en ton nom. J'ai gardé ceux que tu m'as donnés, et aucun d'eux ne s'est perdu, sinon le fils de perdition, afin que l'Écriture soit accomplie [...] Père, je veux que là où je suis ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi, afin qu'ils voient ma gloire, la gloire que tu m'as donnée, parce que tu m'as aimé avant la fondation du monde (Jn 17.6,12,24).

Les élus sont l'expression de l'amour du Père pour le Fils. Le Fils reçoit tous ceux que le Père lui donne ; il les garde et les conduit à la vie éternelle. Jésus révèle le principe de l'élection à ses disciples dans l'épisode de la chambre haute : « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi ; mais moi, je vous ai choisis, et je vous ai établis, afin que vous alliez, et que vous portiez du fruit, et que votre fruit demeure, afin que ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous le donne » (Jn 15.16). Jean écrit : « Car, comme le Père ressuscite les morts et

donne la vie, ainsi le Fils donne la vie à qui il veut » (5.21). Luc expose la doctrine de l'élection souveraine de Dieu dans l'épisode du premier voyage missionnaire de Paul pendant leur séjour dans l'Église d'Antioche de Pisidie :

Paul et Barnabas leur dirent avec assurance : C'est à vous premièrement que la parole de Dieu devait être annoncée ; mais, puisque vous la repoussez, et que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, voici, nous nous tournons vers les païens. Car ainsi nous l'a ordonné le Seigneur : Je t'ai établi pour être la lumière des nations, pour porter le salut jusqu'aux extrémités de la terre. Les païens se réjouissaient en entendant cela, ils glorifiaient la parole du Seigneur, et tous ceux qui étaient destinés à la vie éternelle crurent. La parole du Seigneur se répandait dans tout le pays (Ac 13.46-49).

Paul affirme clairement que l'élection est exclusivement le fruit de la grâce et du plan souverain de Dieu : « Qui [*le Seigneur*] nous a sauvés, et nous a adressé une sainte vocation, non à cause de nos œuvres, mais selon son propre dessein, et selon la grâce qui nous a été donnée en Jésus-Christ avant les temps éternels » (2 Ti 1.9). Le grand apôtre définit plus précisément cette vérité dans l'épître aux Romains :

Nous savons, du reste, que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés selon son dessein. Car ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à être semblables à l'image de son Fils, afin que son Fils fût le premier-né entre plusieurs frères. Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés (8.28-30).

À la fin du Nouveau Testament, Jean souligne encore le caractère éternel de l'élection quand il fait remarquer que le livre de vie existe avant la fondation du monde (Ap 13.8 ; 17.8 ; voir aussi Ap 3.5 ;

20.12,15 ; 21.27). De toute éternité, Dieu a toujours eu à l'esprit une vaste communauté de croyants qu'il a choisi d'aimer (1 Jn 4.10 ; voir aussi Ro 10.20), de sauver de leur péché (Ép 2.1-5 ; Col 2.13), et de rendre conformes à l'image de son Fils (Ro 8.29 ; 1 Co 1.7-9 ; 2 Co 3.18 ; Jud 24,25). Dieu a consigné dans son plan éternel chacun des noms de ces individus de nationalités et d'époques si différentes, avant même que le monde n'existe.

LA SOURCE DE L'ÉLECTION

... selon la prescience de Dieu le Père, (1.2a)

Une des interprétations courantes de l'élection, enseignée par ceux qui n'acceptent pas le fait que le choix souverain de Dieu repose exclusivement sur sa seule volonté, se base sur une idée de la **prescience** réduite à l'état de simple prévoyance, c'est-à-dire une connaissance surnaturelle du futur. Les partisans de cette théorie prétendent que Dieu, dans son omniscience, regarde le déroulement du temps et repère ainsi ceux qui croiront et ceux qui ne croiront pas à l'Évangile. Il destine ensuite au salut tous ceux dont il sait qu'ils choisiront de croire et leur garantit l'accès aux cieux. Mais on peut affirmer qu'une telle interprétation n'est pas conforme à l'Écriture pour au moins trois raisons.

Tout d'abord, c'est à l'homme, et non à Dieu, que cette explication donne la souveraineté en matière de salut ; or Jésus a affirmé sa souveraineté et celle du Père dans ce domaine par cette déclaration : « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi ; mais moi, je vous ai choisis » (Jn 15.16 ; voir aussi Ro 9.11-13,16).

Deuxièmement, elle attribue à l'homme un mérite abusif en ce qui concerne son salut ; elle lui décerne même, à parts égales avec le Seigneur, une gloire qui appartient exclusivement à Dieu. Ce passage bien connu sur le salut réduit à néant une telle prétention : « Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le *don* de Dieu. Ce n'est point par les œuvres, afin que *personne ne se glorifie* » (Ép 2.8,9 ; italiques pour souligner ; voir aussi 1 Co 1.29,31).

Troisièmement, elle implique que l'homme déchu serait quand même capable de rechercher Dieu. Romains 3.11, citant Psaumes 14.1-3 et 53.2,3, dit clairement : « Nul n'est intelligent, nul ne cherche Dieu » (voir Ép 2.1).

L'apôtre Jean définit d'une façon exacte l'œuvre divine du salut en ces mots : « Et cet amour consiste, non point en ce que nous avons aimé Dieu, mais en ce qu'il nous a aimés et qu'il a envoyé son Fils comme victime expiatoire pour nos péchés » (1 Jn 4.10 ; voir aussi Ro 5.8).

Toute définition d'une prescience centrée sur l'homme est incompatible avec la souveraineté absolue et universelle de Dieu : « Souvenez-vous de ce qui s'est passé dès les temps anciens ; car je suis Dieu, et il n'y en a point d'autre, je suis Dieu, et nul n'est semblable à moi. J'annonce dès le commencement ce qui doit arriver, et longtemps d'avance ce qui n'est pas encore accompli ; je dis : Mes arrêts subsisteront, et j'exécuterai toute ma volonté » (És 46.9,10 ; voir aussi És 14.24,27 ; Job 42.1,2 ; Ps 115.3 ; 135.6 ; Jé 32.17).

L'usage du mot grec traduit par **prescience** au verset 2 prouve qu'il ne peut s'agir d'une simple connaissance des attitudes et des événements futurs. Le terme *prognōsis* (**prescience**) est lié au plan du salut divin, éternel, prédéterminé et empreint d'amour. Dans 1 Pierre 1.20, l'apôtre utilise une forme verbale de la même racine, traduite par « prédestiné », *proginōskō*, en référence à la connaissance éternelle de Dieu relative à l'envoi de son Fils pour racheter les pécheurs. L'emploi de ce verbe interdit de comprendre que Dieu a scruté l'Histoire du futur, qu'il y a vu que Jésus choisirait de mourir et, qu'en conséquence, il l'a consacré comme Sauveur. De la même façon que Dieu le Père a, de toute éternité, la prescience de son plan concernant la crucifixion de son Fils (Ac 2.23 ; voir aussi 1 Pi 2.6), il a aussi celle des élus. Dans un cas comme dans l'autre, Dieu n'a pas une simple connaissance par avance de ce qui va se passer. C'est pourquoi, la notion de **prescience** implique la prédétermination de Dieu d'établir une relation avec des individus, sur la base de son dessein éternel. C'est le plan divin qui amène à son aboutissement le salut des pécheurs accompli par la mort de Jésus-Christ sur la croix, et non une connaissance à l'avance de l'observation de la réaction des individus face à l'offre divine de la rédemption.

Dans l'Ancien Testament, l'expression « connaître » quelqu'un peut aller jusqu'à désigner une relation de nature sexuelle (No 31.18,35 ; Jg 21.12 ; voir aussi Ge 19.8). Bien avant que Pierre n'ait exposé la nature de la prescience divine, « l'Éternel dit à Moïse : Je ferai ce que tu me demandes, car tu as trouvé grâce à mes yeux, et je te connais par ton nom » (Ex 33.17). En ce qui concerne Christ le Serviteur, Ésaïe déclare : « Îles, écoutez-moi ! Peuples lointains, soyez attentifs ! L'Éternel m'a appelé dès ma naissance, il m'a nommé dès ma sortie des entrailles maternelles. Il a rendu ma bouche semblable à un glaive tranchant, il m'a couvert de l'ombre de sa main ; il a fait de moi une flèche aiguë, il m'a caché dans son carquois » (És 49.1,2). La relation entre Dieu et le prophète Jérémie est prédéterminée : « Avant que je t'ai formé dans le ventre de ta mère, je te connaissais, et avant que tu sois sorti de son sein, je t'avais consacré, je t'avais établi prophète des nations » (Jé 1.5). Amos écrit sur la prescience de Dieu au sujet d'Israël : « Je vous ai connus, vous seuls, de toutes les familles de la terre » (Am 3.2, *Darby*). Des textes précités, il ressort que la notion de prescience divine ne consiste pas en une simple connaissance possédée par Dieu sur quelqu'un, mais en l'établissement d'une relation intime avec quelqu'un. La **prescience** est l'établissement d'une telle relation, par décret divin, avant la création du temps.

En raison du principe de continuité des Écritures, la notion de prescience dans l'Ancien Testament ressurgit dans les Évangiles. Jésus, pour éclaircir la véritable nature du salut dans son sermon sur la montagne, déclare ceci à propos des faux élus : « Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé par ton nom ? n'avons-nous pas chassé des démons par ton nom ? et n'avons-nous pas fait beaucoup de miracles par ton nom ? Alors je leur dirai ouvertement : Je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité » (Mt 7.22,23). Il est évident que, bien que Jésus connaisse ceux qu'il vient de décrire ainsi, cela ne signifie pas qu'il ait noué avec eux, par prédestination, une relation de salut. Une telle relation est réservée à ses brebis : « Je suis le bon berger. Je connais mes brebis, et elles me connaissent » (Jn 10.13,14 ; voir aussi Jn 10.16,26-28 ; 17.9,10,20,21). Ainsi, la **prescience** du salut implique un acte de prédétermination divine

visant à connaître une personne en établissant avec elle une intime relation de salut, la destinant ainsi de toute éternité à bénéficier de son amour rédempteur.

LA SPHÈRE DE L'ÉLECTION

par la sanctification de l'Esprit (1.2b)

La mise en œuvre du choix des élus, choix fait par Dieu de toute éternité, commence, dans le cadre du temps, **par la sanctification de l'Esprit**, ce qui implique la totalité du processus du salut : la foi (Ép 2.8), la repentance (Ac 11.15-18), la régénération (Tit 3.5) et l'adoption (Ro 8.16,17). C'est de cette façon que le plan divin de l'élection devient une réalité dans la vie des croyants par le salut, œuvre divine accomplie par le Saint-Esprit.

L'œuvre de **sanctification** (*hagiasmō*) comprend : la séparation, la consécration et la sainteté. Pierre illustre bien ce principe au chapitre 2 : « Vous, au contraire, vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière, vous qui autrefois n'étiez pas un peuple, et qui maintenant êtes le peuple de Dieu, vous qui n'aviez pas obtenu miséricorde, et qui maintenant avez obtenu miséricorde » (1 Pi 2.9,10). Avec le salut, **la sanctification de l'Esprit** retire les croyants du péché et les met à part pour Dieu, elle les enlève des ténèbres pour les placer dans la lumière, elle les arrache à l'incrédulité pour les confier à la foi, et, avec grâce, elle les éloigne de l'amour du péché pour les amener à l'amour de la justice (Jn 3.3-8 ; Ro 8.2 ; 2 Co 5.17 ; voir aussi 1 Co 2.10-16 ; Ép 2.1-5 ; 5.8 ; Col 2.13).

Des années auparavant, lors du Concile de Jérusalem, Pierre avait exposé le même principe :

Une grande discussion s'étant engagée, Pierre se leva, et leur dit : Hommes frères, vous savez que dès longtemps Dieu a fait un choix parmi vous, afin que, par ma bouche, les païens entendent la parole de l'Évangile et qu'ils croient. Et Dieu, qui connaît les cœurs, leur a rendu témoignage, en

leur donnant le Saint-Esprit comme à nous ; il n'a fait aucune différence entre nous et eux, ayant purifié leurs cœurs par la foi. (Ac 15.7-9)

Le Saint-Esprit, par le moyen de la foi, a purifié les cœurs des païens convertis, ce qui démontre à nouveau le fait que le salut est l'œuvre de l'Esprit : (Jn 3.3-8 ; voir aussi Ro 15.16 ; 1 Co 6.11 ; 1 Th 1.4-6 ; 2 Th 2.13 ; Tit 3.5).

Après avoir séparé les croyants du péché par le salut, le Saint-Esprit, tout au long de leur vie, œuvre continuellement à leur sanctification (voir Ph 1.6) par le processus de séparation graduelle (Ro 12.1,2 ; 2 Co 7.1 ; 1 Th 5.23,24 ; Hé 12.14 ; voir aussi Ép 4.24,30 ; 2 Ti 4.18). Paul dit que Dieu a choisi les croyants « pour que nous soyons saints et irréprochables devant lui » (Ép 1.4). Ce processus commence au salut et s'achève à la glorification. Le processus de sanctification est l'exercice du plan d'élection de Dieu dans la vie terrestre des chrétiens (voir Ro 6.22 ; Ga 4.6 ; Ph 2.12,13 ; 2 Th 2.13 ; Hé 12.14).

LE RÉSULTAT DE L'ÉLECTION

afin qu'ils deviennent obéissants (1.2c)

L'obéissance à Jésus-Christ est le résultat, ou le produit dérivé, de l'élection divine. Éphésiens 2.10 dit : « Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés en Jésus-Christ pour de bonnes œuvres, que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions. » Cela signifie donc qu'*obéir à Jésus-Christ* est synonyme d'*être sauvé*. Paul appelle ceci « l'obéissance de la foi » (Ro 1.5). Les croyants ne sont peut-être ni parfaitement ni complètement obéissants (1 Jn 1.8-10 ; voir aussi Ro 7.14-25), mais néanmoins leur vie révèle une trame d'obéissance dans la mesure où, par Jésus-Christ, ils deviennent des serviteurs de la justice (Ro 6.17,18 ; voir aussi Ro 8.1,2 ; 2 Co 10.5).

Paul est reconnaissant pour les croyants thessaloniciens parce qu'il voit dans leur vie de nombreux signes d'obéissance à Christ.

Nous rendons continuellement grâce à Dieu pour vous tous, faisant mention de vous dans nos prières, nous rappelant sans

cesse l'œuvre de votre foi, le travail de votre amour, et la fermeté de votre espérance en notre Seigneur Jésus-Christ, devant Dieu notre Père. Nous savons, frères bien-aimés de Dieu, que vous avez été élus ; notre Évangile ne vous a pas été prêché en paroles seulement, mais avec puissance, avec l'Esprit-Saint et avec une pleine persuasion ; car vous n'ignorez pas que nous nous sommes montrés ainsi parmi vous, à cause de vous. Et vous-mêmes, vous avez été mes imitateurs et ceux du Seigneur, en recevant la parole au milieu de beaucoup d'afflictions, avec la joie du Saint-Esprit, en sorte que vous êtes devenus un modèle pour tous les croyants de la Macédoine et de l'Achaïe. Non seulement, en effet, la parole du Seigneur a retenti de chez vous dans la Macédoine et dans l'Achaïe, mais encore votre foi en Dieu s'est fait connaître en tous lieux, de telle manière que nous n'avons pas besoin d'en parler. Car on raconte, à notre sujet, quel accès nous avons eu auprès de vous, et comment vous vous êtes convertis à Dieu, en abandonnant les idoles pour servir le Dieu vivant et vrai, et pour attendre des cieux son Fils, qu'il a ressuscité des morts, Jésus, qui nous délivre de la colère à venir (1 Th 1.2-10).

La totalité de ces exemples – leur foi, leur amour et leur espérance en Christ ; les efforts des ces frères pour imiter Paul et le Seigneur ; leur conduite exemplaire ; leur proclamation de la Parole ; leur zèle à se détourner des idoles ; leur attente de Christ – est l'évidence de la réalité de leur régénération. (La première épître de Jean présente une argumentation encore plus convaincante sur le fait que le fruit du salut véritable est l'obéissance à Christ [1 Jn 2.3-5 ; 3.6-10,24 ; 5.2,3].)

Avec la glorification, à l'instant où les croyants deviendront parfaitement conformes à Christ, viendra le parachèvement de l'élection et l'atteinte du but ultime de la sanctification (Ro 8. 29 ; 1 Jn 3.2). Mais en attendant, le résultat de l'élection est l'obéissance.

L'ASSURANCE DE L'ÉLECTION

et qu'ils participent à l'aspersion du sang de Jésus-Christ :
(1.2d)

Une autre composante, à la fois importante et pratique, de l'élection est l'assurance du croyant. Cet élément est affirmé dans le passage précité (Jn 6.37-40) où Jésus dit qu'il ne rejettera pas, ou ne perdra pas, ceux qui, d'une manière sincère, se confient en lui, mais qu'il les ressuscitera au dernier jour. Dieu souligne cette garantie en affirmant que les élus sont sous **l'aspersion du sang de Jésus-Christ**. La métaphore de Pierre se réfère aux moments où, dans l'Ancien Testament le peuple d'Israël reçoit l'aspersion du sang des sacrifices. Cet événement est si significatif que l'épître aux Hébreux y fait référence par deux fois, la première d'une façon spécifique et la seconde par allusion (Hé 9.19,20 ; 12.24). Le passage suivant, tiré du livre de l'Exode, nous raconte cette histoire remarquable :

Moïse vint rapporter au peuple toutes les paroles de l'Éternel et toutes les lois. Le peuple entier répondit d'une même voix : Nous ferons tout ce que l'Éternel a dit. Moïse écrivit toutes les paroles de l'Éternel. Puis il se leva de bon matin ; il bâtit un autel au pied de la montagne, et dressa douze pierres pour les douze tribus d'Israël. Il envoya des jeunes hommes, enfants d'Israël, pour offrir à l'Éternel des holocaustes, et immoler des taureaux en sacrifices d'actions de grâces. Moïse prit la moitié du sang, qu'il mit dans des bassins, et il répandit l'autre moitié sur l'autel. Il prit le livre de l'alliance, et le lut en présence du peuple ; ils dirent : Nous ferons tout ce que l'Éternel a dit, et nous obéirons. Moïse prit le sang, et il le répandit sur le peuple, en disant : Voici le sang de l'alliance que l'Éternel a faite avec vous selon toutes ces paroles. (Ex 24.3-8)

Moïse, tout juste de retour du mont Sinaï, vient de faire au peuple un rapport oral de la loi divine dont il est le dépositaire. Selon le texte, les Hébreux réagissent fidèlement en jurant d'obéir à tout ce

que Dieu exige d'eux. C'est là le point de départ de l'alliance entre Dieu et son peuple (voir Ex 19.3 – 20.17). Sous l'inspiration de l'Esprit, Moïse consigne par écrit toutes les paroles de la Loi qu'il vient d'énoncer. Au petit matin, une fois ce travail terminé et dans le but de sceller symboliquement l'alliance entre Dieu et le peuple, il érige au pied de la montagne un autel représentant l'implication de la nation tout entière. Cet autel consiste en douze piles de pierres, une pour chacune des douze tribus. Afin de donner au peuple des occasions supplémentaires d'exprimer leur détermination d'obéir à la Loi, Moïse offre de jeunes taureaux en holocauste et en sacrifice d'action de grâce. Il recueille la moitié du sang des animaux sacrifiés dans de grands récipients et répand l'autre moitié sur l'autel. Ensuite il lit les paroles de la Loi qu'il a mise par écrit la nuit précédente, puis il fait jurer obéissance au peuple avant de l'asperger avec le sang des bassins pour officialiser visuellement et d'une façon cérémonielle leur promesse d'obéissance et leur serment. Le sang versé constitue la preuve tangible que les deux parties se sont liées par une alliance qui les engage (voir Ge 15.9-18 ; Jé 34.18,19). Israël a fait envers Dieu une promesse d'alliance scellée par un sacrifice. Le sang répandu sur l'autel représente l'engagement de Dieu à révéler sa Loi, tandis que le sang répandu sur le peuple représente l'engagement de ce dernier à y obéir.

Le Saint-Esprit fait la comparaison entre la promesse précédente et l'alliance par la foi salutaire en Jésus-Christ qui implique elle aussi un engagement d'obéissance à la Parole du Seigneur. Lorsque les croyants placent leur confiance dans le sacrifice expiatoire de Christ, ils ne font pas que se mettre simplement au bénéfice de sa mort pour eux, ils se soumettent également à son autorité souveraine (voir Mt 7.24-27 ; 1 Th 1.9 ; 2.13 ; Ja 1.21-23). Le sang de Christ, répandu à la croix, constitue le sceau de cette alliance. En fait, la nuit précédant sa mort, en instituant la Cène, Jésus fait écho aux paroles de Moïse dans Exode 24.8 : « Il prit ensuite une coupe ; et, après avoir rendu grâces, il la leur donna, en disant : Buvez-en tous ; car ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui est répandu pour beaucoup, pour le pardon des péchés » (Mt 26.27,28). La promesse que le Seigneur vient racheter les pécheurs et que ceux-

ci répondent à ce rachat en gardant sa Parole est inhérente à la Nouvelle Alliance.

Pierre déclare que lorsque les croyants se placent spirituellement sous **l'aspersion du sang de Jésus-Christ**, ils concluent une alliance d'obéissance. Des années auparavant, en répondant aux chefs religieux juifs, Pierre et les autres apôtres se réfèrent à la vérité de l'obéissance : « Dieu l'a élevé par sa droite comme Prince et Sauveur, pour donner à Israël la repentance et le pardon des péchés. Nous sommes témoins de ces choses, de même que le Saint-Esprit, que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent » (Ac 5.31,32).

Pour résumer l'analogie utilisée dans l'Ancien Testament : Le sang répandu sur l'autel symbolise l'engagement pris par Dieu de pardonner (engagement pleinement accompli par la mort sacrificielle de Christ), tandis que le sang dont on asperge le peuple symbolise l'intention de ce dernier d'obéir à la loi de Dieu (intention véritablement réalisée quand les chrétiens marchent dans l'Esprit et obéissent à la Parole). Le sujet de la soumission est clairement présenté dans la première épître de Jean :

Si nous gardons ses commandements, nous savons par cela que nous l'avons connu. Celui qui dit : Je l'ai connu, et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur, et la vérité n'est point en lui. Mais l'amour de Dieu est véritablement parfait en celui qui garde sa parole : par cela nous savons que nous sommes en lui. Celui qui dit qu'il demeure en lui doit marcher aussi comme il a marché lui-même (1 Jn 2.3-6)

Comme toute médaille a son avers et son revers, la Nouvelle Alliance est aussi salut et obéissance. En vertu de l'élection divine, les enfants de Dieu sont sauvés du péché et reçoivent le désir d'obéir au Seigneur tandis que celui-ci leur promet le pardon au cas où ils failliraient. Le sang de Jésus qui a scellé la Nouvelle Alliance, continue de purifier les péchés des croyants lorsque ceux-ci désobéissent. (voir Hé 7.25 ; 9.11-15 ; 10.12-18 ; 1 Jn 1.7).

LES AVANTAGES DE L'ÉLECTION

que la grâce et la paix vous soient multipliées ! (1.2e)

Les salutations de beaucoup d'épîtres du Nouveau Testament (par ex. Ro 1.7 ; 1 Co 1.3 ; Ga 1.3 ; Ph 1.2 ; 2 Th 1.2 ; Tit 1.4 ; Ap 1.4) reprennent les vœux de Pierre pour ses lecteurs. Le souhait ici provient du mode optatif du verbe *plēthuntheiē* que [...] **vous soient multipliées**. L'apôtre aspire à ce que le maximum de **grâce** divine et de la **paix** qui y est attachée repose sur ses auditeurs (Ro 5.1). Il désire, pour chaque croyant, le meilleur de ce que Dieu peut offrir, et il leur souhaite que ce « meilleur » augmente régulièrement.

Pierre désire que les destinataires de sa lettre connaissent la totalité des bénédictions riches et variées réservées aux élus de Dieu. À l'heure actuelle, la tendance générale serait plutôt d'éluder les implications profondes de la doctrine de l'élection. Les chrétiens justifient souvent une telle attitude en prétendant que cette doctrine est trop profonde, qu'elle prête trop à confusion ou qu'elle est de nature à diviser l'Église. Pourtant les croyants devraient plutôt se réjouir des glorieuses bénédictions attachées à une compréhension correcte de cette vérité, et dont certaines nous sont rappelées par ce verset.

Tout d'abord, la doctrine de l'élection est un encouragement très efficace à l'humilité. Pour le croyant, être conscient de ne pas jouer le moindre rôle dans le choix dont il fait l'objet de la part de Dieu ne peut que l'inciter à la plus grande modestie (Jn 1.12,13 ; Ro 9.16). Bien comprise, cette doctrine broie inexorablement tout orgueil moral et religieux, et son action constitue une bénédiction puisque Dieu fait grâce aux humbles (5.5 ; Pr 3.34).

Deuxièmement, la doctrine de l'élection exalte Dieu et favorise l'adoration puisque c'est à lui qu'elle attribue toute la gloire. Elle fait apparaître clairement que la foi du pécheur, sa repentance et sa capacité à obéir viennent de Dieu (voir Ps 110.3 ; Ép 2.8,9). Seul le Seigneur peut accorder le pardon à son peuple quand il pèche (Pr 20.9 ; Mi 6.7 ; Ép 1.7 ; 1 Jn 1.7 ; 3.5). Le psalmiste déclare : « Non pas à nous, Éternel, non pas à nous, mais à ton nom donne gloire, à cause de ta bonté, à cause de ta fidélité ! » (Ps 115.1).

Une troisième bénédiction de l'élection est la joie ultime qu'elle procure. Ceux que Dieu a choisis se réjouissent parce qu'ils savent que, sans sa grâce, ils n'auraient aucun espoir d'être sauvés (Jn 6.44 ; Ac 4.12 ; 1 Ti 2.5,6). Les élus seraient irrémédiablement et éternellement perdus, comme tous les autres pécheurs, si Dieu ne les avait pas choisis (voir Ro 9.29). David dit : « Heureux celui que tu choisis et que tu admets en ta présence, pour qu'il habite dans tes parvis ! » (Ps 65.5.) Pour les élus, c'est une cause de joie suprême que de considérer que Dieu les aime d'un amour éternel (voir Lu 10.20) depuis la création du monde et jusque dans l'éternité à venir.

Quatrièmement, la doctrine de l'élection est une source de bénédiction puisqu'elle promet au croyant toute une éternité de bienfaits spirituels. La prière d'ouverture de la lettre aux Éphésiens, si pleine de louanges et de gratitude envers Dieu, constitue un résumé approprié de beaucoup de ces privilèges :

Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous a bénis de toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes en Christ ! En lui Dieu nous a élus avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et irréprochables devant lui ; il nous a prédestinés dans son amour à être ses enfants d'adoption par Jésus-Christ, selon le bon plaisir de sa volonté, pour célébrer la gloire de sa grâce dont il nous a favorisés dans le bien-aimé. En lui nous avons la rédemption par son sang, le pardon des péchés, selon la richesse de sa grâce, que Dieu a répandue abondamment sur nous par toute espèce de sagesse et d'intelligence, nous faisant connaître le mystère de sa volonté, selon le bienveillant dessein qu'il avait formé en lui-même, pour le mettre à exécution lorsque les temps seraient accomplis, de réunir toutes choses en Christ, celles qui sont dans les cieux et celles qui sont sur la terre. En lui nous sommes aussi devenus héritiers, ayant été prédestinés suivant la résolution de celui qui opère toutes choses d'après le conseil de sa volonté, afin que nous servions à la louange de sa gloire, nous qui d'avance avons espéré en Christ. En lui vous aussi, après avoir entendu la parole de la vérité, l'Évangile de votre salut, en lui vous avez cru et vous

avez été scellés du Saint-Esprit qui avait été promis lequel est un gage de notre héritage, pour la rédemption de ceux que Dieu s'est acquis, pour célébrer sa gloire (Ép 1.3-14 ; voir aussi 1 Pi 2.9,10).

Enfin, la doctrine de l'élection est une incitation puissante à une vie de sainteté. La connaissance de Dieu fait des croyants un groupe à part, car en soi, l'amour particulier de Dieu à leur égard constitue la plus puissante des motivations à vivre à la gloire de Dieu. C'est sans doute ce principe que Paul a à l'esprit lorsqu'il adresse cette exhortation aux Colossiens : « Ainsi donc, comme des élus de Dieu, saints et bien-aimés, revêtez-vous de sentiments de compassion, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience. Supportez-vous les uns les autres, et, si l'un a sujet de se plaindre de l'autre, pardonnez-vous réciproquement. De même que Christ vous a pardonné, pardonnez-vous aussi » (Col 3.12,13). La gratitude des croyants envers ce Dieu qui les a élus devrait les pousser à une vie d'obéissance et de sainteté.

Les chrétiens qui connaissent mal la doctrine de l'élection sont incapables de comprendre la beauté de la Rédemption ; ils n'ont pas la capacité de rendre honneur à la souveraineté de Dieu et de Christ ni d'apprécier à leur juste valeur les immenses privilèges spirituels qui sont les leurs. Les croyants de notre époque, tout comme les contemporains de Pierre, n'ont aucune raison d'être ignorants de l'essence même de l'élection : Dieu veut que nous soyons informés des trésors de sa grâce ; chaque enseignement de l'Écriture devrait nous inciter à lui offrir la louange qu'il mérite (voir Ps 19.8-10 ; 119.7,14-16).

La doctrine de l'élection est une vérité si puissante, pour les chrétiens qui veulent bien l'étudier, que ses ramifications pratiques peuvent métamorphoser leur quotidien. La connaissance des conditions de leur élection (ils vivent sur cette terre en tant qu'étrangers spirituels afin de toucher ceux qui les entourent), la nature de leur élection (seul résultat du choix souverain de Dieu), la source de leur élection (Dieu a placé son amour sur eux depuis l'éternité), la sphère de leur élection (qui devient réalité par le travail de sanctification du Saint-Esprit), le résultat de leur élection (obéissance aimante à

Jésus-Christ), l'assurance de leur élection (l'alliance d'obéissance qui les assure du pardon divin) et les avantages de leur élection (les nombreuses bénédictions et les privilèges spirituels), toutes ces choses produisent, dans la vie des croyants, une puissance qui ne peut pleinement s'apprécier autrement.